


Chers paroissiens
de St-Léonard et d'Uvrier,



J'espère que vous tenez bon malgré la situation difficile que nous devons traverser.

L'épidémie nous empêche malheureusement de célébrer comme d'habitude les fêtes pascales qui sont au cœur de notre foi. Nous voulons cependant vivre au mieux la mort et la résurrection du Christ, même si ce sera dans nos foyers au lieu de nos lieux de culte. La télévision ou internet nous permettront de combler quelque peu ce grand manque. La commission diocésaine de liturgie a préparé aussi de belles célébrations qui peuvent être vécues dans le cercle familial. N'hésitez pas à les utiliser ! (cf. fichier joint ou code QCR pour le dossier des célébrations  ainsi qu'un autre fichier joint avec le programme de KTO TV pour la Semaine Sainte)

Semaine sainte

Suite aux consignes des autorités fédérales et cantonales ainsi qu'à celles du Vatican et de notre diocèse, voici l'organisation des offices saints pour St-Léonard et Uvrier :

Dimanche des Rameaux

Comme pour les autres messes depuis les mesures prises à cause de l'épidémie, je célébrerai seul (mais en communion avec vous tous !!!) ces offices, aux intentions prévues, à 18h00 à Uvrier et à 10h00 à St-Léonard. Les fidèles sont invités à cueillir eux-mêmes des rameaux et à recevoir la bénédiction des rameaux à distance (comme pour la bénédiction *urbi et orbi* du pape), en les tenant en main soit à l'heure du tout début des célébrations des Rameaux que je célébrerai, soit en suivant la célébration à la télévision ou par internet.

Jeudi Saint

La messe chismale, avec les prêtres et les diacres à la cathédrale autour de notre évêque, est reportée à l'ouverture de l'année pastorale, le 14 août. La consécration des huiles et le renouvellement des promesses de l'ordination se feront à ce moment-là.

Je célébrerai seul la célébration de la Cène du Seigneur à 20h00, moment où toutes les cloches du pays sonneront pour indiquer l'entrée dans le Triduum pascal.

Comme nous ne pouvons pas nous rassembler dans l'église pour veiller auprès de Jésus Eucharistie, comme les autres années, je vous propose de vivre chez vous une chaîne de prière durant la nuit, de 21h00 à 7h00. Vous pouvez vous inscrire pour une heure grâce au doodle (<https://doodle.com/poll/ecsv57v2ptyr36xw>) ou en me téléphonant à la cure au 027/203.22.05.

Vendredi Saint

Je célébrerai seul l'office du Vendredi Saint à 19h00. Comme pour les autres célébrations, vous êtes invités à les vivre grâce à la télévision ou d'autres supports. Nous prierons spécialement en ce jour pour les malades de l'épidémie, les défunts et tous ceux qui se trouvent dans une épreuve. Vous pouvez vénérer chez vous une croix qui orne vos murs. Comme mentionné plus haut, je vous rappelle que la commission diocésaine de la famille a prévu des célébrations à vivre chez soi.

Samedi Saint

Les cloches se remettront à sonner à 20h30 pour le début de la célébration de la veillée pascale que je célébrerai à nouveau seul. Les nouveaux cierges pascaux des deux communautés seront allumés cette nuit-là.

Dimanche de Pâques

Dans une démarche œcuménique, toutes les cloches du pays sonneront à 10h00. Après la sonnerie des cloches, je célébrerai, à nouveau seul, mais en communion avec notre communauté et les autres chrétiens de par le monde, la grande fête de la Résurrection.



Sacrement de la confession

Etant donné l'impossibilité de la confession individuelle durant ce Carême, le pape François a rappelé à tous la vérité du pardon que Dieu donne gratuitement et inconditionnellement à qui se repent vraiment. Les évêques suisses libèrent de la recommandation de la confession pascale, en rappelant que l'obligation de recevoir chaque année le sacrement du pardon n'est pas liée directement à la fête de Pâques. Pour une raison grave et urgente de se confesser, une personne peut toutefois contacter un prêtre qui cherchera avec elle le moyen de le faire.

Extrait de l'homélie du pape François le 20 mars 2020 à Ste Marthe :

« Le Carême est toujours centré sur cette conversion du cœur qui, dans l'habitude chrétienne, prend forme dans le sacrement de la Confession. Il est temps - pas de "régler les comptes", je n'aime pas cette expression - mais de laisser Dieu nous blanchir, nous purifier, nous embrasser. Je sais que beaucoup d'entre vous, pour Pâques, vont se confesser pour se retrouver avec Dieu. Mais beaucoup me diront aujourd'hui : "Mais mon Père, où puis-je trouver un prêtre, un confesseur, pourquoi ne puis-je pas quitter la maison ? Et je veux faire la paix avec le Seigneur, je veux qu'il m'embrasse, je veux que mon père m'embrasse... Que puis-je faire si je ne trouve pas de prêtres ? Vous faites ce que dit le Catéchisme. C'est très clair : si tu ne trouves pas un prêtre pour te confesser, parle à Dieu, il est ton père, et dis-lui la vérité : "Seigneur, j'ai fait ceci, cela, cela ... Pardonne-moi", et demande-lui pardon de tout mon cœur, avec l'Acte de contrition et promets-lui : "Je me confesserai plus tard, mais pardonne-moi maintenant". Et immédiatement, vous reviendrez à la grâce de Dieu. Vous pouvez vous-même approcher, comme le Catéchisme nous l'enseigne, le pardon de Dieu sans avoir un prêtre à portée de main. Pensez-y : c'est le moment ! Et c'est le bon moment, le moment opportun. Un acte douloureux bien fait, mais qui fera que notre âme deviendra blanche comme neige. »

Montée vers Pâques pour les jeunes

Les jeunes pourront la vivre en ligne (enseignements, prières, célébrations, témoignages...) grâce au site www.paqueschezmoi.ch, la chaîne You Tube Montée vers Pâques 2020 ainsi qu'à la page facebook <https://www.facebook.com/JeunesCathosCH/> ... Codes QCR du site  et de la page facebook 

Courage et confiance à tous !

En vous souhaitant, malgré le contexte difficile, une bonne montée vers Pâques et une sainte et belle fête de la Résurrection !

Avec mes prières !

Abbé David

N'hésitez pas à diffuser ces informations autour de vous !